



Une nouvelle signalétique des cours d'eau en Dyle-Gette : le long des itinéraires de mobilité douce

Point presse le lundi 19 février 2018 à 9h30 à Zétrud-Lumay (au Moulin de Lumay)

Voici le 3^{ème} et dernier volet du « tryptique » consacré à la signalétique des cours d'eau en Dyle-Gette.

Après les voiries carrossables, le Contrat de rivière Dyle-Gette « s'attaque » donc aux sentiers et chemins, pour s'adresser, cette fois, aux promeneurs du dimanche ou aux plus aguerris (vttistes, clubs de marche...).

Si les cours d'eau comme la Dyle, la Lasne ou la Grande Gette n'avaient pas forcément besoin de visibilité supplémentaire (et encore...), des plus petits ou moins visibles comme le Piou, le ruisseau de Racour ou le Ry du Marais des chiens (pour ne citer que ceux-là) étaient plutôt tombés dans l'oubli ou confondus avec de simples fossés d'écoulement.

Le Contrat de rivière Dyle-Gette a le plaisir de vous présenter les grandes étapes de ce projet lors de son :

Point presse : nous vous invitons à venir découvrir nos nouveaux panneaux nominatifs et rencontrer différents partenaires du CRDG concernés par ce projet.

Date : lundi 19 février 2018 à 9h30 (jusque 10h30)

Lieu de rendez-vous : au Moulin de Lumay, rue du Relais 23 à 1370 Zétrud-Lumay (Jodoigne)

Nous vous proposerons les interventions suivantes :

- Marc Bastin, Président du CRDG
- Cathy Delcorps, attachée de projets au CRDG
- Un représentant de la Ville de Jodoigne
- Michel Dalet, syndicat d'initiative et PCDN de Rixensart (groupe sentiers)
- Un représentant du Groupe sentiers du PCDN de Lasne

Nous irons découvrir des panneaux nominatifs nouvellement installés sur le terrain (prévoir des vêtements chauds et des chaussures confortables).

Avec l'aimable participation des Pêcheurs Lumaytois.

Quelques chiffres clés pour l'ensemble du projet :

574 panneaux déjà placés sur les voiries carrossables (dans le bassin de la Dyle en 2006 et dans le bassin de la Gette en 2010) ;

303 nouveaux panneaux nominatifs installés cet hiver 2017-2018 (ces panneaux-ci présentent un graphisme, une taille et des matériaux plus adaptés au caractère bucolique des endroits où ils ont été placés ;

...mais savez-vous combien de cours d'eau sont ainsi désormais nommés en Dyle-Gette ?

5 étapes pour ce nouveau volet :

- Tous les circuits de promenades « officielles » dans toutes les communes du bassin Dyle-Gette sont cartographiés en 2015 (ce qui a permis au CRDG de repérer les endroits où les sentiers/chemins de promenade croisent ou jouxtent un cours d'eau
- Un graphisme et des matériaux adaptés au contexte particulier d'une signalétique en mobilité douce sont sélectionnés en 2016 ;
- Sur 390 emplacements proposés par le CRDG en 2017, les 21 communes participantes en retiennent un total de 303, sachant qu'elles avaient aussi la possibilité de rajouter des emplacements situés en dehors des circuits de promenade ;
- Les bons à tirer reçoivent une dernière relecture communale, puis la fabrication des panneaux est lancée via commande du CRDG durant le 2^{ème} semestre 2017 (auprès de la société « Contact Forestier » pour les panneaux et de la société « Leboutte » pour les poteaux de fixation) ;
- Le placement est effectué par les communes durant cet hiver 2017-2018 ; l'intégration de la signalétique dans son milieu naturel est favorisée : 1 panneau sur 2 est fixé sur un support déjà en place (muret, rambarde de pont, passerelle, poteau existant, arbre...).

Quant au budget total de cette nouvelle signalétique des cours d'eau, il s'élève à 4.600 euros, pris en charge par le CRDG dans le cadre de son programme d'actions 2017-2019.

Des perspectives prometteuses :

Le CRDG invite désormais ses partenaires communaux et associatifs à développer de nouveaux projets en partenariat avec les secteurs de la mobilité douce et du tourisme (groupes « sentiers », clubs de VTT, clubs de marche, syndicats d'initiative, maisons du tourisme...).

La présence de ces nouveaux supports de sensibilisation sur le terrain offre en effet de nouvelles possibilités pour valoriser nos rivières et ruisseaux auprès des habitants et des visiteurs de notre belle région.

Favoriser la réappropriation sociale des cours d'eau est d'ailleurs le principal objectif que s'était fixé le CRDG lors du démarrage de ce vaste projet de signalétique : réveiller les consciences de chacun en ramenant la rivière au coeur de l'attention. Rappeler (ou apprendre !) ne fût-ce que le nom d'un cours d'eau, c'est déjà lui redonner la place qu'il mérite dans l'environnement quotidien des citoyens.

Ce n'est donc pas anodin si les 13 autres contrats de rivière de Wallonie se sont aussi lancés dans des projets de signalétique similaire partout en Wallonie.

Des visuels seront mis à votre disposition ce lundi 19 février sur le site Internet du CRDG, onglet presse.

Pour plus de facilité, votre clé USB sera la bienvenue pour emporter les documents du dossier de presse ; le tout sera en ligne à partir du 19 février.

Cathy Delcorps, Attachée de projets Contrat de rivière et Marc Bastin, Président du Contrat de rivière

- Liens vers le site de Delphine Bourdais : <http://www.equidelfe.com>
- Lien vers les pièces jointes réservé à la presse : <http://crdg.eu/telechargements/presse/communication-du-crdg>
- Annexes :
 - o Communiqué de presse
 - o Dessin humoristique sur la signalétique des cours d'eau
 - o Photos
- Contacts :
 - o Marc Bastin, Président du CRDG – Tél. : 010/236007 – Mail : marc.bastin@brabantwallon.be
 - o Cathy Delcorps, Attachée de projets CRDG – Tél. 010/6204314 – Mail c.delcorps@crdg.be
 - o Jean-Marie Tricot, coordinateur CRDG – Tél. : 010/620431 – GSM : 0498/697229 - Mail : jm.tricot@crdg.be
 - o Bénédicte Maréchal, Ville de Jodoigne – Tél. : 010/819993 – Mail : benedicte.marechal@jodoigne.be
 - o Michel Dalet, syndicat d'initiative et PCDN de Rixensart (groupe sentiers) – Tél. : 02/6536937
 - o Willy Calleeuw, PCDN Lasne – Tél. : 0472/98 60 84 - - Mail : calleeuw.willy@gmail.com